

Environnement

La Ville s'engage pour demain

La dynamique développement durable est bel et bien réelle. En écho au concept d'Etat exemplaire développé au niveau national, la Municipalité multiplie les initiatives pour lutter contre le changement climatique. Revue de détails des mesures prises ces derniers mois pour un plus grand respect de l'environnement.

Le tri pour un bon prix

Papier, carton, ferraille... Plus aucun de ces déchets ne pourra bientôt sortir d'un bâtiment municipal sans entrer directement dans un processus de valorisation.

Le carton

Depuis cet été, les cartons accumulés par les services de la mairie sont recyclés. Outre son intérêt écologique, cette mesure emporte un avantage financier non négligeable. Auparavant, ce carton entrait dans la chaîne traditionnelle de traitement des déchets, pour laquelle la Ville doit payer.

Depuis le mois de juillet, il est au contraire vendu, pour environ 50 euros par mois en moyenne. Côté pratique, une benne de récupération a été confectionnée par les agents du Centre technique municipal (CTM).

La ferraille

Un système de traitement de la ferraille a été mis en place en décembre dernier. Un contrat a été passé avec la société AFM, qui se charge de la reprendre et a installé, pour cela, une benne de tri à l'ancien CTM. Ces locaux ont donc pu finir d'être vidés, ce qui a permis à la Ville de revendre, là encore, plusieurs tonnes de métaux en tous genres pour environ 75 euros par mois en moyenne.

Les sacs jaunes

La mairie et le CTM pratiquent le tri depuis plusieurs années. Les premières poubelles à double réceptacle ont en revanche débarqué à l'école du Bois du Roy en mai dernier. Une opération réussie qui a été élargie cette rentrée aux autres écoles primaires, mais aussi aux locaux du Centre Brassens, de l'Espace Ventura et des foyers-logements. Objectif : terminer d'équiper les services municipaux pour la fin de l'automne.

Les produits chimiques

Une à deux fois par an, la Ville fait venir une société qui récupère les huiles et produits chimiques usagés, qu'elle traitera et revalorisera selon les normes environnementales.

Une nouvelle fontaine de nettoyage du matériel pourrait par ailleurs être acquise pour les agents du CTM. L'actuelle serait remplacée par un modèle plus sophistiqué.

Sensibilisation des agents

Dans cet esprit de préservation de l'environnement, un Guide des bonnes pratiques environnementales édité par la Ville a été distribué à l'ensemble de ses agents.

« N'imprimer ses documents ou messages électroniques que si cela est vraiment nécessaire », ou « ne pas laisser le moteur tourner pendant les attentes » figurent parmi les multiples conseils pratiques qu'il dispense.



© fotolia